



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Filière de la pêche

Question au Gouvernement n° 315

Texte de la question

FILIÈRE DE LA PÊCHE

Mme la présidente . La parole est à Mme Liliana Tanguy.

Mme Liliana Tanguy . Éluë dans le Finistère, territoire emblématique de la pêche, avec les ports de Cornouaille – Le Guilvinec, Loctudy, Saint-Guénolé en pays bigouden, et Audierne à la pointe du Raz –, je tiens à souligner l'importance vitale de cette filière pour nos littoraux. Or elle fait face à des défis majeurs : quotas restrictifs, mesures de fermeture dans l'espace et dans le temps, vieillissement de la flotte, difficultés de renouvellement générationnel et fin des aides au carburant, que notre ancien ministre Hervé Berville avait pourtant vaillamment défendues à Bruxelles.

La fermeture actuelle du golfe de Gascogne, destinée à protéger les petits cétacés, immobilise une centaine de navires dans le Finistère et entraîne une baisse substantielle des apports en criée, fragilisant nos pêcheurs et nos mareyeurs.

Je tiens à souligner l'engagement des élus locaux de ma circonscription, solidaires des professionnels, qui appellent le gouvernement à trouver des solutions équilibrées pour concilier préservation de l'environnement et soutien à l'économie locale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Madame la ministre de la pêche, lors de votre visite au Guilvinec, vous avez très justement rappelé l'importance de cette filière pour notre souveraineté alimentaire. La France importe trois quarts du poisson que consomment ses habitants, alors qu'elle dispose du deuxième espace maritime le plus vaste au monde.

Dans ce contexte, qu'envisagez-vous de faire concrètement pour moderniser une flotte dont l'âge moyen excède trente ans et pour réduire son empreinte écologique ? Comment attirer une nouvelle génération vers ces métiers essentiels ? Que faire pour réformer la politique commune de la pêche et corriger ses incohérences, en agissant avec la mission d'information que je préside sur l'évolution de la PCP ? Enfin, comment défendre nos intérêts lors des négociations post-Brexit sur l'accès aux ressources halieutiques ?

En cette Année de la mer, nous comptons sur votre action : elle sera déterminante pour assurer l'avenir de cette filière essentielle à notre patrimoine maritime et à notre indépendance alimentaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

M. Pierre Cordier . Et de l'OFB !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche* . Je vous remercie d'avoir rappelé l'importance de la pêche pour notre souveraineté alimentaire. Comme vous, j'enrage de voir que notre balance commerciale est déséquilibrée en matière de pêche et d'aquaculture,...

Un député du groupe RN . Agissez, alors !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre*alors que nous disposons de la deuxième façade maritime du monde. J'agis, nous agissons, et je salue votre engagement, celui des autres députés et des sénateurs qui ont relayé ces dernières semaines le combat des pêcheurs – j'aperçois notamment Hervé Berville.

J'ai agi pour que les pêcheurs reçoivent une juste compensation pour la fermeture du golfe de Gascogne et je vous remercie pour votre soutien à cet égard. Entre 80 et 85 % de leur chiffre d'affaires sera pris en charge. Comme l'année dernière, j'ai obtenu cette avancée auprès de la Commission européenne. Lundi soir, grâce à vous et aux sénateurs, nous avons sécurisé l'enveloppe de 20 millions d'euros qui permettra de financer ces compensations pour les pêcheurs et les mareyeurs.

Comme vous, je ne peux me satisfaire de devoir les empêcher de faire leur travail,...

M. Emeric Salmon . Vous voulez leur mort !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre*même s'il faut évidemment protéger les cétacés. Je m'engage à travailler avec les professionnels pour pouvoir rouvrir le golfe et compenser ce mois de fermeture en accord avec les scientifiques, en investissant dans des dispositifs d'effarouchement qui permettent de concilier activités de pêche et protection des cétacés.

Vous m'avez également interrogée sur notre feuille de route. Mes prédécesseurs, Hervé Berville et Fabrice Loher, ont travaillé à un contrat stratégique de filière. Ce processus parvenant à son terme, je souhaite présenter ce contrat au Salon de l'agriculture.

Vous pouvez enfin compter sur moi pour défendre dès le 4 février avec le commissaire européen à la pêche et aux océans l'avenir de notre pêche française dans le cadre des négociations post-Brexit. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.*)

M. Hervé de Lépinau . Vous êtes à genoux devant la Commission européenne !

Données clés

Auteur : [Mme Liliana Tanguy](#)

Circonscription : Finistère (7^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 315

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 janvier 2025